

## L'expression *soldes d'après Noël* s'impose

L'Asulf encourage les entreprises et les publicitaires à utiliser l'expression française *soldes d'après Noël* depuis trois décennies pour remplacer *Boxing Day*. Cinq entreprises ont fait leur publicité dans le numéro du 27 décembre du *Journal de Québec* : *Avalanche* (une page), *Matelas Dauphin* (1/2), *Meubles RD* (1), *Remparts de Québec* (1/2) et *Meubles Tanguay* (1). Quatre d'entre elles ont misé sur *soldes d'après Noël*. L'exception, répétée depuis trois ans, est l'entreprise *Avalanche*. Espérons qu'elle réparera sa bévue en décembre 2024.

Selon la *Banque de dépannage linguistique*, les expressions *soldes de l'Après-Noël* et *soldes du lendemain de Noël* sont des équivalents de l'expression *soldes d'après Noël*. Quant à l'expression *Après-Noël*, avec deux majuscules et un trait d'union, elle fait référence au jour de congé que les employeurs accordent à leur personnel le lendemain de Noël ou le premier jour ouvrable suivant Noël.

Source : [Office québécois de la langue française](#)

## Peut-on écrire « covid » en minuscules ?

Le 17 décembre dernier, l'Association a suggéré à l'OQLF d'accepter la graphie « covid » dans le corps d'un texte. L'Office s'en tient à la pratique nord-américaine des majuscules tout en employant lui-même en parallèle la graphie proposée. Sa réponse est la suivante : « Il est vrai que la forme *covid* (ou *COVID*) [...] a fait son apparition en langue générale et qu'elle tend à s'y répandre... » (courriel du 1<sup>er</sup> février) et on ajuste la fiche linguistique : « La forme *COVID* (ou *covid*) [...] tend à se répandre en langue courante. [...] Par conséquent, la forme *COVID-19* continue d'être privilégiée en contexte spécialisé... ». Les citoyens auront sans doute des difficultés à comprendre. On peut écrire « covid ». Peut-on écrire également covid-19 ?

## Québec cité : une région ?

Alain Bélanger a déposé une plainte auprès de l'Office québécois de la langue française au sujet de la dénomination *Destination Québec cité*. Il y soutenait que la raison sociale ne respectait pas l'esprit de la Charte. Le mot « cité » est un anglicisme au sens de « ville », mais il peut en désigner le cœur historique. Dans sa réponse (25 janvier), l'Office fait valoir que le nom *Québec cité*, utilisé par l'administration municipale, ne désigne ni la ville ni son cœur historique, mais plutôt la région de la capitale, de Portneuf à Charlevoix. Le mot « cité » serait donc massacré davantage. Une cité n'est pas la ville, mais elle serait une région. C'est ce qu'on appelle pousser l'absurde à une limite supérieure.



## Marie-Éva de Villers, conférencière à l'Asulf

Mme de Villers adressera la parole aux membres réunis en assemblée générale à distance à compter de 19 h le vendredi 22 mars. Le thème que le président lui a proposé est : Les différentes catégories de formes fautives dans l'usage public et leur correction. L'hyperlien vous parviendra par courriel dans les jours précédents. Les membres seront invités à se brancher au réseau Zoom quelques minutes avant la rencontre.

### SOMMAIRE

◆ Amour du français et bon usage	2	◆ Revenez-nous après la pause !	4
◆ Victoire de l'Afrav : Lorraine Aéroport	2	◆ Des chroniques linguistiques au III <sup>e</sup> siècle après J.-C.	4
◆ Vandalisme !	2	◆ Jacques Lafontaine (1947-2023) nous a quittés	4
◆ Rappel historique	2	◆ André Breton : vice-président	4
◆ L'Asulf à distance	2	◆ Parutions récentes	4
◆ Quelques précisions légales : ambulancier ou paramédic ?	3	◆ Le président invité à la SHC du Marigot à Longueuil	4
◆ Un blogue recommandé	3	◆ Renouveau pour l'année en cours	4
◆ Comité d'honneur : deux nouveaux membres	3	◆ Certificat d'honneur	5
		◆ Les travaux de la commission Gendron	5



Le secrétaire  
général :  
Gaston Bernier

## ÉDITORIAL :

## Amour du français et bon usage

Le journal *Le Devoir* bouclait une série de réflexions sur « les défis de demain » par un texte signé Brian Miles et intitulé « Pour l'amour du français » (6-7 janvier 2024, p. B 8). L'éditorialiste écrit : « [...] la langue française, la culture [...] naviguent dans les eaux troubles de l'insécurité. [...] C'est une fatalité inéluctable sur un continent à majorité anglophone... ».

L'éditorialiste fait l'impasse sur deux ou trois problèmes.

D'abord sur la qualité de la langue publique. Pourtant, la préoccupation mérite un coup d'œil. Un répertoire correctif, publié en 2021, contient environ 900 mots anglais critiqués, et 1 100 formes fautives à corriger. Un dictionnaire des tournures calquées sur l'anglais en aligne cinq cents. *Le grand glossaire des anglicismes du Québec* annonce « plus de 10 000 entrées ». Serait-ce aussi une fatalité inéluctable ? Nombreux sont ceux qui disent que les anglicismes sont importés depuis toujours, que beaucoup disparaissent, que beaucoup sont digérés et assimilés. C'est vrai. Mais il reste à savoir si l'habitude d'acheter les mots anglais en grand nombre ne neutralise pas la faculté de créer des néologismes.

L'éditorialiste du *Devoir* n'ose pas aborder la condition du statut du Québec au sein d'une fédération incapable de

protéger les minorités provinciales francophones. Le sujet est étranger aux préoccupations immédiates de l'Asulf. Mais il faut reconnaître que si les Québécois et les Québécoises parviennent à résister aux pressions du voisinage, c'est surtout en raison de la présence d'un État à la fois provincial et souverain qui promeut le français, qui cherche à développer une société francophone organique qui multiplie les outils propres à un pays normal.

Le français québécois a besoin de multiplier ses liens avec la France et les autres pays francophones. Il ne faut pas passer de tels liens sous silence. Pour l'essentiel, nos dictionnaires sont français. Nous avons le *Grand dictionnaire terminologique*, les usuels correctifs. Il y a aussi des associations qui défendent le français contre le snobisme intérieur qui fait avaler bien des mots anglais aux cousins, souvent différents de ceux que nous employons. Il y a aussi l'Académie française qui publie des chroniques et des recueils fort utiles de ce côté-ci de l'Atlantique.

L'avenir du français reste un défi, mais nous avons un État qui se structure et nous sommes conscients des problèmes du bon usage et de la nécessité des relations avec la francophonie.



### Victoire de l'Afrav : Lorraine Aéroport

L'Association Francophonie Avenir (Afrav) a convaincu la justice française que l'appellation Lorraine Airport devait faire place à une appellation française. Les procédures se sont déroulées depuis août 2015 et le jugement a été rendu le 14 décembre 2023. Dorénavant, on aura Lorraine Aéroport. C'est dire qu'on remplace *airport* par « aéroport ». C'est un petit pas dans la bonne direction, mais on est encore loin d'une appellation française. Par exemple, Aéroport de Lorraine. La victoire est mitigée : l'ordre des mots reste étranger au français.

L'Asulf félicite l'Afrav de cette importante victoire.

### Vandalisme !

« Remplacer un mot français par une des ordures linguistiques [...], cela revient à commettre un acte de vandalisme comme de casser le bras d'une statue ou de barbouiller de peinture (*taguer* pour user du vocabulaire cosmopolite) la noble porte cochère d'un hôtel du XVII<sup>e</sup> siècle (Jean Dutourd, *À la recherche du français perdu*; Paris : Plon, 1999, p. 18).

### Rappel historique

Il y a cinquante ans, en 1974

- L'Assemblée nationale adopte la Loi sur la langue officielle, le 30 juillet.
- Madeleine Sauvé signe une première fiche des *Observations grammaticales et terminologiques* (Université de Montréal).

### L'Asulf à distance



*L'Expression juste*, publiée depuis 1987, est consultable sur le site [asulf.org](http://asulf.org) et une table alphabétique en facilite la consultation.

# Quelques précisions légales : ambulancier ou *paramédic* ?

Les ambulanciers et leurs services sont notamment régis par la [Loi sur les services préhospitaliers d'urgence](#).

Cette loi attribue entre autres au directeur médical national des services préhospitaliers d'urgence la responsabilité de déterminer, en vue de l'attribution d'équivalences aux personnes qui désirent agir comme technicien ambulancier, les normes de reconnaissance de certificats ou d'autres formes de reconnaissance professionnelle officielle ainsi que les normes de reconnaissance de la formation reçue et de l'expérience acquise, et prendre les mesures nécessaires pour faciliter cette reconnaissance.

Douze autres lois et dix-neuf règlements font usage du terme *ambulancier*.

Un seul règlement, le Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier, utilise l'anglicisme *paramédic*. La loi habilitante, Loi sur la santé et la sécurité du travail, ne fait pas usage de ce terme. Est-il nécessaire d'ajouter qu'aucune loi ne fait usage de l'« intrus » ?

André Breton

## Un blogue recommandé

Le blogue d'André Racicot, Au cœur du français, est fortement recommandé à tous les asulfiens et les asulfiennes cherchant des avis judicieux sur des expressions douteuses et sur le français en général. Traducteur de profession, journaliste et professeur, André Racicot alimente son blogue depuis une décennie, lequel contient entre 700 et 800 billets publiés depuis 2013. Des titres de billets sont proches des préoccupations de l'Asulf : Des thèmes : « adresser » (un problème), « COVID » (majuscules), « corporatif », « enjeu », « étudiant international », « juridiction », « opérer », « spoiler », etc. Une liste alphabétique des mots, expressions et thèmes facilite le repérage des billets.

## Comité d'honneur : deux nouveaux membres



Défenseur de la qualité de la langue et « remarqueur » infatigable, monsieur Raymond Gagnier a été nommé membre du comité d'honneur de l'Asulf le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Professeur d'éducation physique à partir de 1954, il prit sa retraite à la fin des années 1980. Puis, pendant un quart de siècle, il se fit militant de la qualité du français dans les médias. Bon an, mal an, il leur adressa des remarques documentées, environ 400 par année. L'Asulf conserve d'ailleurs le bilan annuel qu'il prenait soin d'établir et qu'il présentait fidèlement aux membres lors de l'assemblée générale. Merci à cet infatigable « jardinier » de la langue.



Le conseil d'administration a également nommé monsieur Jean Forest membre de ce même comité lors de sa séance du 9 février. Ce dernier est né à Montréal en 1942 et fut professeur de langue et de littérature à l'Université de

Sherbrooke de 1970 à 2011. Il est l'auteur d'une trentaine de volumes, dont les usuels bien connus des membres de l'Association : *Anatomie du Québécois* en 1996, *Les Anglicismes de la vie quotidienne des Québécois* en 2006 et *Le grand glossaire des anglicismes du Québec* en 2008. Bienvenue à monsieur Forest.

<b>Conseil d'administration</b> Président : Jean-Guy Lavigne Vice-président : André Breton Trésorier : Robert MacKay Secrétaire : Warou Igor Anate Administrateur : Henri Rallon Administratrices : Lise Lachance, Louise-Laurence Larivière, Maryse Saint-Pierre, Sophie Tremblay  <b>Secrétaire général</b> Gaston Bernier  <b>Fondateur et président honoraire</b> Robert Auclair	Diffusion : distribution électronique illimitée; tirage de l'imprimé selon les besoins Périodicité : quatre fois l'an  <b>Asulf</b> 5000, boul. des Gradins, bureau 125 Québec G2J 1N3 Tél.: 581 777-9588 <a href="mailto:asulf@globetrotter.net">asulf@globetrotter.net</a> <a href="http://www.asulf.org">www.asulf.org</a>  L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à <i>L'Expression juste</i> . L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.  <i>L'Expression juste</i> accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).	<b>Équipe de rédaction, numéro 96, mars 2024</b>  Rédaction : Gaston Bernier, André Breton, Louise-Laurence Larivière  Révision : Yvon Delisle  Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier  Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada  ISSN 1209-434X
--	---	---



## Revenez-nous après la pause !

À la télévision, lors d'une émission, on utilise l'expression « au retour de la pause » quand on veut inviter le public à revenir consulter un fait particulier présenté à cette émission. Cette expression est incorrecte : ce n'est pas la pause qui revient, mais l'émission. On devrait plutôt dire : « Revenez-nous après la pause » ou « Après la pause, on vous présentera telle ou telle chose ». Soyez des nôtres !

*Louise-Laurence Larivière*

## Des chroniques linguistiques au III<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ

On s'imagine souvent que les préoccupations linguistiques sont des phénomènes contemporains. Mais le philologue Gaston Paris a daté du III<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ un texte dans lequel sont recensées plus de deux cents fautes fréquentes en latin. Le texte présente la forme correcte, puis la forme fautive comme on le fait dans les *Ne dites pas, dites*, que l'on connaît de nos jours. L'opuscule est appelé l'*Appendix Probi* ou *Liste de Probus*, car on l'a trouvé dans un manuscrit où figuraient des écrits du grammairien Probus (*Bonheurs et surprises de la langue* / Académie française ; 2018). Les chroniques linguistiques ne sont donc pas un phénomène des derniers siècles.

## Jacques Lafontaine (1947-2023) nous a quittés

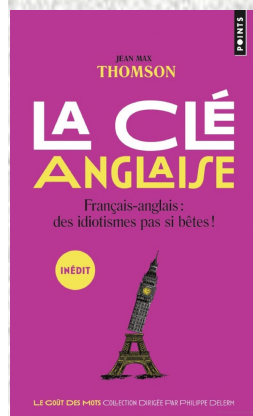
Les militants de la qualité de la langue que sont les asulfiennes et les asulfiens ont apprécié les billets que Jacques Lafontaine a publiés dans les journaux de Québecor Média à partir de 2013 et qu'ils consultent encore grâce au recueil sélectif publié en 2016 (*Les mots dits : 350 trucs...*). La chronique nécrologique (*Le Soleil*, 9-10 décembre) précise : « ... ardent défenseur de la langue française. Pendant de nombreuses années, il a su faire rayonner le français grâce à ses chroniques hebdomadaires... ». L'Asulf espère que le groupe Québecor nommera un nouveau chroniqueur à la suite de la retraite de Jacques en 2019 et maintenant de sa mort.

## André Breton : vice-président

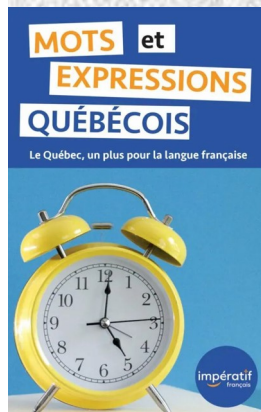
Monsieur André Breton, retraité de la fonction publique, notaire de formation, membre de l'Asulf depuis 1987 et membre du conseil d'administration depuis 2013 a été coopté à la vice-présidence par ses pairs le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Il succède donc à Jean-Guy Lavigne. Félicitations à monsieur Breton.



## Parutions récentes



*La Clé anglaise : français-anglais : des idiotismes pas si bêtes !* / Jean-Max Thomson. « Points : le goût des mots, 5985 ». Paris : Points, 2023. 304 p. Des mots ou expressions à sens différent dans une langue et dans l'autre : actuel, dispensable, feeling, job, versatile, suburb, etc.



*Mots et expressions québécois ; le Québec, un plus pour la langue française* / Impératif français. Gatineau : Impératif français, 2023. 92 (7) p., ill. Cent cinquante expressions d'origine québécoise et des équivalents employés dans des pays tiers. Plaquette soignée destinée au butinage, sans classement et sans table.



*La Quête de l'expression optimale du droit : le langage du droit à l'épreuve du texte* / Jean-Claude Gémard. Montréal : les Éditions Thémis. 2023. 438 p. Fondements de la jurilinguistique, applications et rôle des traducteurs dans l'évolution du langage du droit. Le volume est dédié au président fondateur de l'Asulf, organisme dont l'auteur est membre depuis de nombreuses années.

## Le président invité à la SHC du Marigot à Longueuil

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation du français, langue officielle du Québec, le président de l'Asulf prendra la parole le 15 avril à la tribune de la Société historique et culturelle du Marigot. L'information sur le sujet sera affichée sur le site de cette société d'histoire au cours des prochaines semaines : <https://marigot.ca/> et sur celui de l'Asulf [www.asulf.org](http://www.asulf.org).

## Renouveau pour l'année en cours

Le bureau de l'Asulf remercie les membres qui ont renouvelé leur adhésion pour 2024, en particulier ceux qui ont allongé leur cotisation et qui versent beaucoup plus que le montant exigé, le même depuis 2008, soit le montant historique et symbolique de 30 \$. Le président encourage ceux qui n'ont pas encore fait leur renouvellement à le faire le plus rapidement possible.



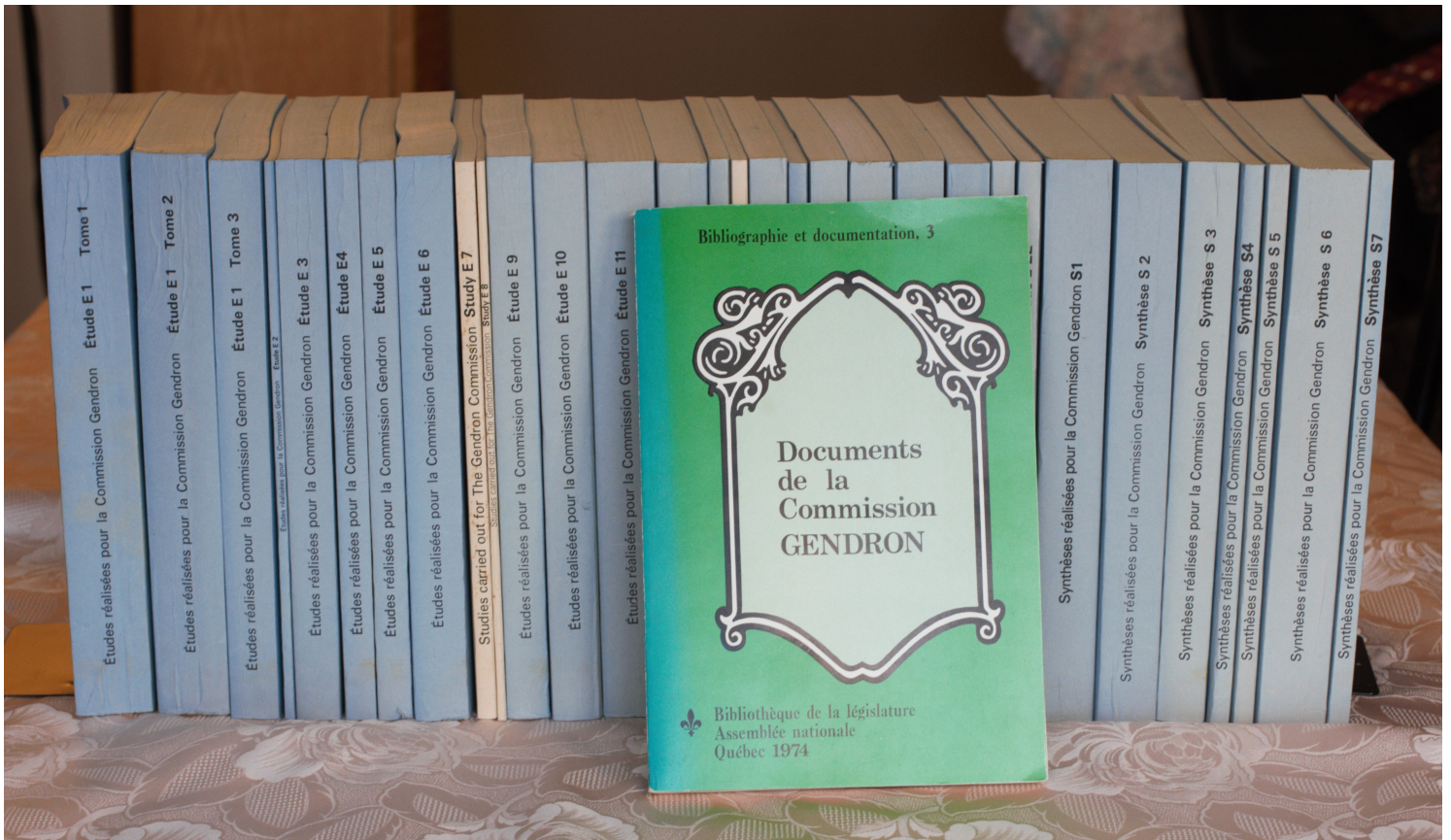
## Certificat d'honneur

Le 30 novembre dernier, le président et le secrétaire général de l'Asulf se sont rendus à la résidence du professeur Jean-Denis Gendron pour lui remettre le certificat d'honneur que lui a attribué le conseil d'administration. Le professeur Gendron a présidé la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec (1968-1972) et il a été, notamment, à compter de 1977, le premier président du Conseil de la langue française.

Les travaux de la Commission n'ont pas porté uniquement sur le statut du français chez nous, mais également sur sa qualité. Ceux et celles qui ont croisé ses pas reconnaissent le professeur Gendron comme un modèle de communicateur, tant à l'oral qu'à l'écrit.



## Les travaux de la commission Gendron



Les études et les synthèses des travaux de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec, ouvrages parus en 1973 et en 1974. On peut les consulter dans toute bonne bibliothèque qui s'intéresse à notre langue et à notre histoire.